

L'édito

La 6ème université d'été à Thessalonique



■ Comme vous le savez, notre université d'été de la recherche et des innovations pour le LLL est depuis toujours l'emblème de notre organisation, un lieu de rencontres et d'échanges privilégiés. De plus, la rencontre informelle des décideurs régionaux, élus et hauts responsables administratifs, a renforcé leur coopération et amorcé une nouvelle dynamique de réflexion commune. Ils se sont notamment interrogés sur les relations politiques interrégionales à adopter pour favoriser leur synergie et accroître leur légitimité vis-à-vis de l'Union Européenne.

La 6ème édition sur le thème de « *La Coopération entre les Régions pour apprendre tout au long de la vie: Les attentes de l'Europe face aux réalités régionales* » a rencontré une fois de plus un franc succès. Quelque 140 participants, représentant vingtquatre régions européennes mais aussi extra-européennes, ont permis d'alimenter des débats riches et soutenus, développant une valeur ajoutée pour tous.

En plus des traditionnelles séances plénières et ateliers projets, deux nouveautés majeures sont apparues : les « espaces information-conseil sur les coopérations européennes » animés par le CEDEFOP et l'Agence Europe Education Formation France, et la rencontre des décideurs des Régions.

Le savoir-faire et l'expertise du CEDEFOP ont permis d'apporter un accompagnement nouveau pour les participants. Cette collaboration active nous réjouit et ouvre des perspectives prometteuses pour l'avenir.

C'est donc au constat de ces fructueux échanges que s'est clôturée l'édition 2008. Les activités continuent bien entendu tout au long de l'année à travers de nombreuses actions comme les ateliers-projets. Cet événement nous a prouvé, une fois de plus, que l'intérêt de notre réseau tient à la qualité et la diversité des acteurs en présence. Les Régions restent le moteur de ces échanges et leur confèrent dynamique et légitimité politique. C'est pour être toujours plus représentatif que nous souhaitons nous élargir à de nouvelles régions membres. Aussi nous concentrons notre énergie future à rallier un maximum de ces nouveaux porteurs de développement pour notre réseau. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'université d'été de Barcelone, en septembre 2009.

Jean VANOYE
Président de la FREREF

INTERVIEW : A. BULGARELLI

En quoi la dimension régionale vous semble-t-elle importante dans la mise en oeuvre des objectifs de la Stratégie de Lisbonne en matière de LLL ?

■ La stratégie de Lisbonne a toujours réservé un rôle prépondérant aux Régions. Les conclusions de Lisbonne de mars 2000 indiquent que 'la mise en oeuvre de l'objectif de la stratégie doit être facilité par [...] une nouvelle méthode ouverte de coordination. Ceci implique [...] de traduire ces lignes directrices européennes en politiques nationales et régionales en fixant des objectifs spécifiques et en adoptant des mesures, tenant compte des spécificités nationales et régionales ». Le rôle des Régions est donc de traduire et mettre en oeuvre les orientations européennes dans leurs politiques régionales.

Depuis Lisbonne, repenser « l'apprendre tout au long de la vie » est devenu fondamental : son contenu, sa structure, comment et où il a lieu, et comment sont reconnus les différents types d'apprendre. A ce stade, la dimension régionale est décisive, car on passe de l'indispensable phase de conception et de développement de la mise en place du cadre politique, à la plus difficile, mais potentiellement plus encourageante: la phase de mise en oeuvre. Sans les régions, de nombreuses orientations européennes ne peuvent pas être mises en oeuvre.

Le rôle des Régions devient toujours plus important, à la mesure des défis auxquels se trouvent confrontés les décideurs en Europe sur les questions d'éducation et de formation tout au long de la vie.

L'Europe va prochainement connaître d'importants problèmes liés aux qualifications de sa population active. Selon les prévisions du CEDEFOP sur les qualifications et les compétences publiées en 2008, plus de 20 millions de nouveaux emplois devrait être créés entre 2006 et 2020 (1) en Europe (2). Il est prévu un fort besoin en emploi tandis que la population active devrait connaître une diminution de l'ordre de 6 millions.



Dans de nombreux domaines, il y aura une augmentation des besoins de qualification, et même une pénurie dans certains secteurs.

La plupart des emplois qui seront créés au cours de la période 2006-20, seront de haut niveau de qualification. Toutefois, plus de la moitié des offres d'emplois (nouveaux emplois et emplois rendus disponibles par les départs en retraite), soit environ 5,5 millions d'emplois, vont exiger des qualifications de niveau moyen.

Beaucoup de ces emplois exigeront des qualifications professionnelles, et non pas un enseignement général ou un cursus universitaire. En outre, le niveau de compétences de nombreux emplois existants est susceptible d'augmenter.

Toutefois, la politique européenne a conduit à des résultats significatifs. Depuis 2003, quand la FREREF a tenu sa première Université d'été à Lyon, de nombreux développements ont eu lieu. Les principes communs européens pour la validation des acquis non formels et informels ont été développés. Les mécanismes de coordination des politiques d'orientation tout au long de la vie et un cadre pour l'assurance de la qualité dans la formation ont été établis.

Ces développements sont en train de changer le rôle et la nature de la formation professionnelle et de l'apprendre tout au long de la vie. Le Cedefop a été au coeur du processus. Il a notamment contribué sur le plan scientifique et conceptuel à l'élaboration de ces outils et principes européens.

Il y a également eu un changement de paradigme en faveur du concept de résultats d'apprendre (learning outcomes), en mettant l'accent sur ce qu'un apprenant sait, comprend et est capable de faire, plutôt que sur le contenu de sa formation.

L'objectif de tous ces changements est de faciliter à la fois l'accès à l'éducation et à la formation à tous les niveaux, et de sou-

tenir l'emploi et la mobilité géographique tant au sein qu'entre les États membres. L'Europe construit peu à peu des systèmes d'éducation et de formation qui rendent les parcours d'apprendre plus transparents, ouverts et flexibles, qui soutiennent la progression dans l'apprendre et les transferts entre les différents contextes d'apprendre, et qui combinent le formel, le non formel et l'informel. En bref, l'Europe contribue à la construction de système d'apprendre tout au long de la vie.

Malgré des progrès substantiels, cette construction reste lente. Des défis majeurs demeurent. La main d'oeuvre européenne est plus âgée et moins qualifiée que celle de ses principaux concurrents. Même si l'objectif de l'Union européenne (3) sera atteint d'ici 2010, le nombre d'adultes qui auront participé à l'apprendre tout au long de la vie d'ici 2010 restera faible. Selon l'étude du CEDEFOP sur la formation dans les entreprises, qui sera diffusée en 2009, il n'y a eu aucune amélioration significative au cours des dernières années.

Les Régions sont des acteurs essentiels pour assurer le succès de la politique européenne de l'apprendre tout au long de la vie. Les Régions connaissent leurs territoires. Elles savent comment la mondialisation affecte localement leur économie. Elles connaissent les coûts de l'exclusion sociale dans leur région. Elles savent la valeur des compétences pour les entreprises. Les Régions sont essentielles si l'apprendre tout au long de la vie doit être une réalité en Europe.

Quelles actions à court moyen termes seraient nécessaires selon vous pour améliorer l'échange de pratiques au niveau des politiques régionales de l'apprendre et mieux accompagner la prise en compte des orientations et outils européens?

Les connaissances sur le terrain peuvent bénéficier du partage de l'expérience internationale. Les Régions doivent regarder au-delà de leurs frontières et coopérer avec celles d'autres pays. Les réseaux européens comme la FREREF doivent rassembler des élus, des hauts fonctionnaires, des chercheurs et des praticiens.

La politique européenne de l'apprendre tout au long de la vie est et sera de plus en

plus adaptée pour les Régions. Dans le cadre de leurs compétences respectives des Régions, cette politique peut guider les travaux et fournir des sujets autour desquels structurer les coopérations.

Les Régions européennes ont des pouvoirs très différents, allant de la pleine autonomie pour la Catalogne et la Communauté Française de Belgique, à des compétences partagées avec l'État pour des régions comme Rhône-Alpes et Malpolska. Toutefois, on assiste actuellement à une convergence stratégique entre les politiques européennes et régionales de l'apprendre tout au long de la vie, doublée d'un renforcement des liens entre ces deux niveaux de politiques.

Indépendamment des pouvoirs ou des priorités d'une région, certaines politiques et initiatives européennes sont d'un intérêt direct pour les politiques régionales d'apprendre tout au long de la vie.

En raison même de cette convergence stratégique et de cet intérêt, la coopération européenne entre les Régions doit être renforcée. La coopération régionale en Europe se situe maintenant au-delà du fait d'être membre d'un réseau ou de participer à un projet pilote. Il ne s'agit plus de lancer des projets pilotes essayant de transférer l'innovation dans le droit commun (mainstream). Le droit commun est devenu un seul grand projet pilote.

Par conséquent, la coopération régionale en Europe aujourd'hui doit être pensée en termes stratégiques.

Tout comme la coopération européenne a soutenu les politiques nationales, elle doit maintenant renforcer les politiques régionales. Les objectifs partagés, les principes communs, les lignes directrices, les recommandations, les outils, sont autant de points de convergence pour la coopération régionale européenne, permettant de stimuler les idées et les innovations. Que l'objet de cette coopération focalise sur tout ou partie de la politique européenne doit être décidé par le réseau et ses Régions membres.

La mise en oeuvre est la partie la plus difficile, mais les régions peuvent tirer profit de l'expérience des autres et acquérir ainsi de nouvelles connaissances.

L'apprentissage mutuel, à l'aide d'experts spécialistes des questions au niveau régional travaillant à l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies d'apprendre tout au long de la vie, peut être un puissant facteur d'évolution dans les régions.

...

En quoi une coopération entre le CEDEFOP et la FREREF peut-elle être un atout dans la poursuite de ces objectifs?

Le Cedefop et la FREREF peuvent coopérer dans plusieurs domaines d'intérêt commun. La FREREF peut apporter au Cedefop des ouvertures vers le niveau régional par le biais de son expertise et de ses recherches. Il peut diffuser des informations du Cedefop par le biais de ses outils de communication et d'animation du réseau. L'expertise du Cedefop s'est quant à elle avérée très utile aux décideurs régionaux et aux praticiens et ce lien devrait être maintenu dans le futur.

L'étude de la FREREF et du Cedefop sur la prise en compte des objectifs de Lisbonne dans les politiques régionales d'apprendre tout au long de la vie ouvre clairement des perspectives pour une analyse plus détaillée. Cette étude a permis de prendre conscience de l'intérêt de travailler en réseau au niveau régional sur ces questions. Les réseaux d'autorités régionales tels que la FREREF peuvent accompagner le CEDEFOP de leur expertise et leurs contacts dans la poursuite de ce projet.

Conformément au mandat confié au Cedefop à Maastricht en 2004 et à Helsinki en 2006, le Cedefop a rendu compte aux Ministres européens réunis à Bordeaux en novembre 2008 des progrès réalisés par les États membres dans la mise en oeuvre des objectifs convenus au niveau européen. Le Cedefop a récemment publié ses prévisions sur les besoins de compétences en Europe à l'horizon 2020. Une autre étude suivra en 2009 sur les pré-

sions concernant l'offre de compétences. Ce type d'information peut contribuer au travail de la FREREF.

En outre, les visites d'étude ainsi que notre réseau ReferNet sont ouverts à la participation des régions. Le programme de visites d'étude, coordonné par le Cedefop pour le compte de la Commission européenne, fait partie du Programme pour l'Éducation et la Formation Tout au Long de la Vie. Au cours d'une visite d'étude, un groupe de 10-15 spécialistes de toute l'Europe passent trois à cinq jours dans un autre pays pour examiner comment ce pays traite un aspect particulier de l'apprendre tout au long de la vie. Pour participer à une visite d'étude, consulter le site <http://studyvisits.cedefop.europa.eu/>.

ReferNet (réseau européen de référence et d'expertise en enseignement et formation professionnels) est la principale source d'information du Cedefop sur l'évolution des États membres. Le réseau ReferNet est un consortium sur l'enseignement et la formation professionnelle dans chaque État membre, animé par un coordonnateur national. Si votre organisation est intéressée pour se joindre au ReferNet, voir <http://www.cedefop.europa.eu>

J'invite les membres de la FREREF à visiter régulièrement notre site Web à partir duquel peuvent être téléchargées nos informations et nos publications.

Le travail de la FREREF pour renforcer et approfondir la coopération régionale et le soutien aux projets européens sur la mobilité, l'orientation et la transition est extrêmement précieux. Le Cedefop est prêt à ajouter de la valeur à ce travail par le biais de son expertise et de l'information.

LA 6EME UNIVERSITE D'ETE A THESSALONIQUE, 22 au 24 septembre 2009

« UN TOURNANT... »

PAR JEAN-MARIE ALBERTINI, MEMBRE FONDATEUR DE LA FREREF



La sixième Université d'été de la Freref s'est tenue à Thessalonique du 22 au 24 septembre au Siège du CEDEFOP. Les participants étaient originaires de 14 pays et de 24 régions. Elle a été marquée par un engagement plus direct des Régions dans la vie de la Freref.

L'origine de la Freref est un réseau de chercheurs soutenu par le CNRS français, créé en 1986, sur l'initiative du ministère de la recherche français et du CNRS : le REREF (Réseau Européen de Recherche en Education et formation). Il visait à faciliter les coopérations entre chercheurs européens dans le domaine de l'éducation et de la formation et leur implication dans des projets européens. Il prenait appui sur les relations qu'avaient développées l'IRPEACS (Institut de Recherches Pluridisciplinaires en Economie et Audiovisuel pour la communication dans les Sciences sociales), laboratoire propre du CNRS dont j'étais le directeur. Y participaient notamment le Centre de recherche sur la Formation du CNAM, du département Education et Technologie des facultés de NDP de Namur, du Centre de Technologie de l'Université lié au Laboratoire de Psychologie Expérimentale de Liège, du département des recherches en Education de l'université de Lancaster, de la société DIDA'EL de Milan, de la FORMEZ (organisme de formation de la SVIMEZ) de Rome, de l'IPN de Kiel et du département de d'économie de l'Education de l'université de Catalogne. Il réalisa notamment un projet européen MEDA (Ethologie d'Évaluation des Didacticiels pour Adultes).

(1) Cedefop. Future skill needs in Europe - Focus on 2020. Office des Publications, Luxembourg, 2008.

Téléchargeable sur internet :

www.trainingvillage.gr/etv/Information_resources/Bookshop/publication_details.asp?pub_id=498

(2) Ces prévisions concernent l'ensemble de l'UE (sauf Bulgarie et Roumanie) ainsi que la Norvège et la Suisse.

(3) 12.5 % de la population active âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une action de formation dans les 4 semaines avant d'être interrogé dans le cadre de l'enquête emploi.

Dès 1988, par la suite de restriction de crédits, le CNRS me fit savoir que l'appui du CNRS n'irait pas au delà de 1990. Pour maintenir et développer les coopérations qui s'étaient nouées à l'intérieur du FREREF, le professeur Gilbert Delandscheere qui dirigeait le Laboratoire de pédagogie expérimentale de Liège, proposa de rechercher l'appui des Régions Européenne. Pour lui, en dépit de compétences très différentes d'un pays à un autre, les Régions prendraient une place de plus en plus importante dans le domaine de la formation et de l'Éducation. Des contacts furent pris avec la Région Rhône Alpes, la Catalogne et la Communauté française de Belgique. Une visite du professeur Gilbert Delandscheere à la Région Rhône en 1990 fut décisive. Le 14 mars 1991 fut créée à Lyon une Fondation de droit belge, la Freref dont le siège administratif serait à Lyon.

Pour amener les Régions européennes à s'intéresser aux recherches en Education et Formation, trois voies furent exploitées successivement.

La première consista à créer des occasions de rencontres entre des responsables régionaux, des chercheurs et des acteurs sociaux économiques. La deuxième étape fut celle de la création de réseaux de chercheurs pris en charge par des régions membres.

La troisième fut celle des Universités d'été de la recherche et l'innovation pour l'ap-

prendre tout au long de la vie qui permit la création d'une véritable plate-forme d'échange interrégionale et le lancement du projet Régio-LLL.

Peu à peu, d'un réseau de chercheurs visant l'appui de Régions pour développer les recherches en éducation et formation, on est ainsi passé à un réseau de Régions mobilisant des ressources de la recherche et des acteurs économiques et sociaux dans leur stratégie concernant l'apprendre tout au long de la vie.

L'université d'été de Thessalonique a marqué ce tournant de trois manières :

■ **Par son thème :** « la Coopération entre les régions pour apprendre tout au long de la vie , les attentes de l'Europe face aux réalités régionales ».

■ **Par sa préparation :** D'une part des Régions ont pris la responsabilité d'ateliers préparatoires qui se sont tenus au Québec, en Région Rhône Alpes, en Catalogne et en Pologne. D'autre part une enquête a été lancée à la demande du Conseil des Régions de l'Université d'Eté auprès de toutes les Régions participantes. Son objectif était de savoir dans quelle mesure les politiques régionales de l'Apprendre tout au long de la vie tenaient compte des orientations, des outils et des recommandations élaborées au niveau européen. 17 Régions y ont répondu. Cet échantillon,

même réduit, a montré à la fois l'intérêt qu'apportaient les Régions aux développements en cours et la difficulté de les suivre par suite de la complexité et de l'enchevêtrement des textes et des politiques. En tout cas cette enquête a montré que les autorités Régionales adoptent de plus en plus en plus une démarche de construction d'un cadre- voire d'une véritable stratégie de l'apprendre tout au long de la vie.

■ **Par son déroulement :** Les ateliers ont marqué l'avancée des thèmes, confrontations et de coopération lancés, parfois depuis plus de deux ans et leur prise en charge au niveau régional. Les séances plénières ont été marquées par les interventions de responsables politiques ou administratifs régionaux. Et de responsable de programmes européens.

Parallèlement au déroulement de l'Université d'été a eu lieu une réunion des « décideurs » régionaux qui ont pu confronter leurs politiques dans le domaine de l'apprendre tout au long de la vie et voir comment ils pouvaient aller plus loin dans la concertation et la coopération.

L'évaluation des participants est très positive et, en même temps, suggèrent de nombreuses pistes d'améliorations. Elle montre surtout l'importance des attentes des Régions. La FREREF était devant un tournant, elle l'a pris, mais elle ne pourra continuer sans l'engagement de tous.

RETROUVEZ L'AGENDA SUR WWW.FREREF.EU

www.freref.eu : un nouveau site web pour plus d'informations et plus de lisibilité



Le site web de la FREREF (www.freref.eu) fait peau neuve : plus convivial, plus complet, plus réactif.

En FR et EN, retrouvez sur ce site :

- Les **actions** du réseau – régulièrement mises à jour en fonction des derniers développements
- Le projet **REGIO-LLL**
- Les **Universités Européennes d'été** – notamment toutes les archives depuis 2003
- Les outils d'information : **newsletter** biannuelle et brèves du **Flash Info** qui sont donc désormais accessibles en continu.
- Mais aussi les informations concernant le **fonctionnement de la FREREF** : membres, organigramme, statuts, etc.

Ce site continuera de s'enrichir, avec notamment une dimension interactive plus appuyée pour la recherche de partenaires ou les visites d'études des professionnels du LLL.



ATELIER PROJET :

« LA TRANSITION FORMATION INITIALE DE NIVEAU SECONDAIRE-VIE ACTIVE »

Dans le cadre du projet européen « REGIO-LLL », la FREREF a mis en place des ateliers-projets, afin de poursuivre de manière continue la coopération inter-régionale entrepris dans les universités d'été entre les différents acteurs du LLL. C'est ainsi que devant la recrudescence des dispositifs de transition entre école et vie active, un « atelier-projet » réunissant décideurs, chercheurs et gens de terrain a été initié en 2007 sur le thème « accompagner la transition de la formation initiale de niveau secondaire à la vie active ».

L'expérience accumulée sur ce thème par les Régions depuis une vingtaine d'années, doit aujourd'hui permettre une véritable coordination des dispositifs et une réflexion sur leur origine, leur développement et leur efficacité.

Les Régions de Malopolska, Suisse Romande et Tessin, Luxembourg, Catalogne et Rhône-Alpes sont parties prenantes de cet atelier-projet.

La finalité de ce groupe de travail sera la production de préconisations pour les Régions membres de la FREREF et les praticiens. Ces recommandations devront permettre, sur la base d'un canevas commun, un recensement plus large de projets existants pour tenter d'ouvrir les perspectives d'un observatoire européen de la transition.

Où en est-on ?

La première phase du groupe de travail a permis d'identifier 7 points-clés sur lesquels les Régions doivent se concentrer pour mettre en place un dispositif efficace de transition « école-vie active ». Ces points sont les suivants :

- **Le contexte de formation**
- **Les besoins et objectifs de la formation**
- **Le public cible effectif**
- **La mise en place des conditions pour la formation**
- **Le déroulement des opérations**
- **L'analyse de résultats**
- **Le suivi après la formation**
- **La formation des enseignants**

A partir de cette démarche, le groupe a mis en évidence des « bonnes pratiques » et des réflexions en lien avec les publics cibles.

Il s'est également associé à des acteurs de terrain, (lieux et dispositifs de transition) souhaitant participer à l'élaboration des recommandations, qu'ils rencontreront en avril 2009 à Cracovie.

De plus, à la suite de l'atelier-projet de l'université d'été de Thessalonique, le groupe a repris des questions issues de la recherche et a rédigé un canevas de projet dans la perspective des recommandations.

Les constats à ce jour

De façon générale, les constats observés par l'atelier à ce jour sont les suivants :

- La question de la transition est présente dans toutes les régions partenaires et les publics cibles sont très semblables ou comparables. L'originalité des dispositifs tient dans la perception fine du contexte régional.
- Les dispositifs ou offres qui obtiennent les meilleurs résultats s'attachent à une excellente réflexion et définition de leurs prestations en amont, sur la base d'une réflexion très proche de 7 points-clés identifiés par le groupe de travail.
- Le rôle et la motivation de l'encadrement des lieux de transition et des porteurs de projet sont des éléments déterminants pour le résultat.
- Il est important de collaborer avec le monde économique/professionnel sur ces questions.
- La transition « école-vie active » est plus difficile lorsque les jeunes ont une faible notion de la citoyenneté, un déficit de compétences langagières et un manque de littératie.
- Il existe un réel manque de visibilité des diverses offres ou dispositifs mis en place d'un point de vue régional et interrégional sur ce thème.
- Il semble décisif qu'à terme, un observatoire européen des bonnes pratiques comme plate-forme européenne des recommandations, des projets, et de la mise à jour en continu des recommandations, soit mis en place.

Perspectives :

Le groupe technique de cet atelier-projet doit encore se réunir plusieurs fois avant de rencontrer les acteurs de terrain participatifs.

Les recommandations finales seront présentées lors de l'université d'été de septembre 2009 à Barcelone. C'est à ce terme que de nouvelles perspectives de développement sur ce sujet pourront être envisagées (création d'un observatoire européen,...).

INTERVIEW DU VICE-MARECHAL DE LA VOIEVODIE DE MALOPOLSKA, **LESZEK ZEGZDA**

■ En tant que représentant de la région pilote de cet atelier-projet, nous avons posé 3 questions à Mr Lech Zegzda, vice Maréchal de la Région Maloposka :

Pouvez-vous nous dire quels intérêts ont les Régions à travailler en coopération sur ce thème de la transition à la vie active ?

La coopération avec d'autres régions constitue toujours une source de réflexions et permet de confronter les actions mises en oeuvre et les optiques prises. La coopération autour du thème concernant le soutien à la transition à la vie active, a démontré à tous les participants quelles différences existaient entre leurs régions respectives et les solutions adoptées et, comme nous le savons tous, la diversité est une source de richesse, pour cette raison cette coopération est inestimable.

1. Quelles sont les problématiques de cette transition « école-vie active » rencontrées spécifiquement par votre région ?

A la suite des transformations politiques et des conditions sociologiques, dans notre pays, les écoles de formation professionnelle se trouvent dans une situation plus difficile que les autres segments du secteur de l'éducation ; la réception de celles-ci aux yeux de la population est aussi moins favorable. Il serait judicieux d'augmenter le soutien pédagogique et psychologique et de mettre sur pied un système de conseil d'orientation pour les écoles de formation professionnelle.

Il est aussi crucial d'apporter plus d'attention sur le développement des compétences clés et non seulement sur les enseignements de base du programme, parce que, à l'heure actuelle, de plus en plus souvent, les employeurs assurent une formation à leurs travailleurs ; en revanche, ils attendent que ceux-ci possèdent des compétences interpersonnelles et sociales, la capacité d'apprendre et d'autres compétences hors professionnelles.

Tout ceci reste étroitement lié à la difficulté principale : celle de coopération insuffisante entre les écoles et les entreprises. Les questions relatives au contenu des enseignements relèvent du Ministère de l'Education, cependant, la Voievodie Malopolskie, dans le cadre des compétences qui lui incombent, tend à soutenir la coopération les écoles de formation professionnelle et le secteur des entreprises, pour permettre aux élèves d'acquérir, dans une large mesure, des compétences pratiques, donner aux enseignants la possibilité d'être au courant des solutions technologiques les plus récentes, appliquées par les entreprises et



éviter aux enseignants la tâche ingrate d'enseigner dans des conditions où les investissements dans la base didactique font cruellement défaut.

Parallèlement, le problème de validation des compétences ne relève malheureusement pas des autorités régionales, et, pourtant, il revêt une importance capitale pour la transition à la vie active.

Sûrement, l'émigration des jeunes demeure l'un des problèmes cruciaux et propres à notre région si l'on compare la situation de notre Voievodie à celle

des autres régions avec lesquelles nous nous penchons sur cette question dans le cadre du projet. Nous espérons, cependant, que notre coopération contribuera à introduire des changements dans notre système de formation professionnelle de manière à éliminer tous les inconvénients et, par cela, pallier à ce phénomène.

2. La Région Malopolska pilote cet atelier-projet avec la Suisse Romande. Qu'attendez-vous précisément des résultats du groupe de travail ?

Avant tout, je tiens à remercier nos partenaires de cette coopération réussie. Je ne doute pas que l'atelier-projet piloté par ce groupe de travail sera intéressant pour les participants à la conférence qui aura lieu en avril. Je sais que ce groupe a commencé ses travaux déjà en décembre de l'année 2007 et je comprends que, durant cette année, ont déjà été élaborées les hypothèses pour la présentation d'un système modèle et optimal de soutien à la transition entre l'école et la vie active dans la région, qui présentera les éléments et les institutions que ledit système devraient englober, les missions concrètes qu'il devrait remplir et la manière dont tout devrait être réalisé. Il sera évidemment nécessaire d'adapter les recommandations aux besoins des régions respectives.

Je souhaiterais aussi que soit présentée brièvement l'analyse sur laquelle le groupe de travail s'est basée pour diagnostiquer les problèmes liés à la transition entre l'école et la vie active dans les régions respectives et, aussi, les solutions proposées, et le tout suivi de désignation de sources de financement. Je suis persuadé que le groupe de travail, formé de spécialistes de la FREREF assurera un haut niveau des analyses et propositions qui seront présentées et que les productions présenteront clairement les questions soulevées par les participants à cet atelier-projet pour encourager ainsi les autres régions à coopérer dans le cadre de la Fondation FREREF.

Coup de projecteur sur...



■ Au travers de son plan gouvernemental 2007-2010, on peut voir l'attention particulière que souhaite porter le gouvernement catalan au développement de la formation professionnelle et ce, avec la double volonté de développer la vie personnelle et l'emploi.

Ces deux éléments majeurs dans la vie des gens seront développés, entre autres moyens, par l'« apprendre tout au long de la vie ».

Pour atteindre cet objectif, l'ensemble du système éducatif va devoir être remanié. Il devra mieux intégrer ses composantes et éliminer les rigidités entre ses sous-systèmes qui rendent actuellement difficile une planification flexible et globale de l'offre de formation. L'action prioritaire du « Plan Général de Formation Professionnelle » sera donc de renforcer le système intégré des compétences et de la formation.

Ce nouveau « Plan Général de Formation Professionnelle » devrait permettre de consolider et de développer les progrès accomplis dernièrement dans le domaine de la formation professionnelle en Catalogne, il permettra aussi de prendre en compte les nouvelles réalités de la société catalane développées ces dernières années. Ce plan a été conçu avec la volonté d'intégrer les stratégies de formation identifiées pour la Formation professionnelle à partir de différentes initiatives de terrains mais aussi au niveau institutionnel, au niveau économique et social et au niveau européen, dans le cadre du programme « Education et formation 2010 ».

Plus précisément, le dernier rapport de la Commission européenne sur l'atteinte des objectifs de son programme «Éducation et formation 2010 » a signalé que notre pays avait encore de graves lacunes sur les programmes de formation permanente, notamment en ce qui

concerne le cadre de qualifications national et le système de validation des acquis non formels et informels.

En prenant en compte ces différents éléments, le «Plan General de Formation professionnelle» devra adapter le système de qualification et de formation au cadre européen et à la «stratégie européenne pour l'emploi » d'ici 2010. Pour relever ce défi, il faudra que les différentes administrations et acteurs qui interviennent dans le domaine de la formation professionnelle s'y engagent et y participent, et il faudra fournir les ressources humaines et financières nécessaires pour permettre un déploiement de manière efficace et efficiente.

Les axes sur lesquels nous devons bâtir le système de formation professionnelle en Catalogne doivent nous permettre de traiter ce système comme un tout, en identifiant les éléments de bases communs à consolider et les éléments qui forment les spécificités de chaque sous-système mais qui peuvent être structurés d'une manière commune pour tous, avec pour but final d'éliminer les doubles emplois ou des classifications parallèles.

C'est dans cette optique que ce plan va éclairer certains éléments clés - l'apprendre permanent intégré, le catalogue des avis des systèmes d'évaluation et l'accréditation des compétences professionnelles - qui devraient permettre une meilleure formation pour les personnes et les entreprises de notre pays.

En prenant cette année la présidence de la formation catalane, le ministère du Travail va impulser un maximum de mesures décrites dans le deuxième Plan d'EEP, afin de faire avancer la construction d'un modèle de formation catalan qui garantisse la transparence, la perméabilité et la qualité des différents sous-systèmes de formation professionnelle, dans le

but d'atteindre les objectifs énoncés. Ce nouveau modèle devrait non seulement être en mesure de répondre adéquatement aux besoins de compétitivité et d'internationalisation des entreprises, mais également de contribuer à la cohésion sociale, à la promotion à l'égalité des chances entre les individus et à leur mobilité au sein de l'espace européen.

Au cours de la prochaine période, le Département de l'emploi, par l'intermédiaire du serveur des offres d'emploi de Catalogne devrait donc encourager les trois priorités inscrites dans le Plan II FP :

- 1) Adapter et innover dans la mise en place des dispositifs et des ressources de la formation professionnelle aux nouveaux besoins de l'économie catalane, en améliorant l'accès et la participation à « la formation tout au long de la vie ».
- 2) Améliorer la reconnaissance et la valeur sociale de la formation professionnelle, à l'aide d'un système efficace d'orientation et d'information et des passerelles qui permettent les transitions entre l'enseignement postobligatoire, particulièrement entre la formation professionnelle et l'enseignement universitaire.
- 3) Renforcer le système de qualification et de formation dans un projet qui devrait être l'indice de référence, en Catalogne, d'un système de formation basé sur l'acquisition de compétences professionnelles, pour améliorer la qualité des compétences intermédiaires qui offrirait un niveau d'excellence.

Par conséquent, un modèle qui permettrait l'adéquation des travailleurs et des entreprises à la nouvelle structure économique et sociale fondée sur la connaissance et le maintien de la formation pour se préparer au travail et au changement social.

...

Ce projet devrait être en mesure de répondre rapidement et efficacement aux lacunes du système, offrant à la fois une offre de formation professionnelle intégrée, des services d'orientation et d'information et un processus de certification des acquis d'expériences permettant ainsi de répondre aux exigences de la qualification et requalification du monde du travail. Il doit être l'un des principaux changements se rapportant aux nouvelles professions en Catalogne : la réalisation d'actions spécifiques pour promouvoir la modernisation et l'innovation dans la formation professionnelle.

L'objectif principal de FP.CAT est de déployer un réseau de centres d'ici 2010, qui sera la référence d'une formation professionnelle de qualité et d'excellen-

ce. Au cours de cette année, et compte tenu de l'objectif de 2010, plusieurs centres de réseau, spécialisés par secteurs, seront lancés pour fournir une gamme de services dans les secteurs prédominants de l'économie catalane - comme le secteur de l'automobile - ceux d'avenir - tels que la logistique - des secteurs qui auront des besoins urgents de formation dans un avenir très proche - comme la prise en charge des personnes dépendantes - compte tenu du développement de la nouvelle loi et d'autres domaines à déterminer au cours de la mise en oeuvre du projet.

Parallèlement au lancement de ce projet, nous avons traité au cours de l'année 2007 un changement important pour certains des sous-systèmes de formation, de la formation professionnelle pour

l'emploi, qui aura une forte influence sur les mesures à mettre au point et en particulier dans les FP.Cat projet.

Ce nouveau cadre, qui facilite l'intégration de la formation initiale et continue, sera un défi pour le Service de l'emploi de la Catalogne, étant donné les processus d'innovation et d'adaptation qui inclut de nouvelles règles et un nouvel environnement pour l'action. Ce défi sera principalement axée sur l'apport d'offre de formation plus efficace et plus approprié aux besoins réels de notre population active, et à une réflexion sur la participation des agents qui forment les sous-systèmes en vue de leur fournir un rôle moins exécutif mais plus stratégique dans la définition des objectifs et des initiatives.

